

PRÉSENTÉ

179

MEMO130.1

Consultation sur le développement durable
de la production porcine au Québec

6211-12-007

RÉSUMÉ

Du Mémoire préparé par le Comité des Citoyennes et Citoyens de Saint-Honoré

Dans le cadre du BAPE sur la production porcine

Madame la Présidente,
Messieurs les Commissaires,

Les Citoyennes et les citoyens de Saint-Honoré, il faut l'affirmer d'emblée, ne sont pas contre la production porcine. Ils en ont après :

a) la manière dont on a voulu leur imposer une mégaporcherie avec des propos mensongers sur le respect des règles et normes environnementales, sur le nombre d'emplois créés;

b) le mode de production (sur lisier) qui abuse de l'eau à cause de la grosseur des porcheries;

c) le droit de produire qui donne tous les pouvoirs à une minorité en milieu rural et qui ne respect pas les autres ruraux majoritaire;

d) l'abolition de la démocratie quand il s'agit d'un développement amené par un industriel agricole qui passe outre les règlements municipaux, arguant son droit de produire.

e) le fait que personne ne veut prendre les responsabilités de surveiller l'application du PAEF, celles d'enquêter en cas de non respect des engagements environnementaux et celles de payer les factures en cas de catastrophes.

Les citoyennes et citoyens de Saint-Honoré **ESSAIENT SIMPLEMENT MAIS FERMEMENT DE PROTÉGER LE PEU QUI LEUR RESTE SANS CONTAMINATION, SANS POLLUTION.**

Nous attendons du présent BAPE qu'il nous vienne en aide en proclamant que la démocratie a et aura toujours préséance sur tous les autres droits accordés à quelques privilégiés.

LES CHANGEMENTS ATTENDUS

Le Comité de citoyennes et citoyens de Saint-Honoré croit que les éléments suivants devront se retrouver dans la liste des changements profonds revendiqués par la Commission auprès du Gouvernement et appliqués rapidement sur le plancher des cochons. À titre de suggestions nous osons affirmer qu'

- ❖ *Il faudra aux populations locales beaucoup plus que des paroles pour voir le blason agricole entaché actuellement reprendre ses couleurs reluisantes d'antan.*
- ❖ *Il leur faudra des enquêteurs dûment identifier, nantis de compétences et disponibles 24 heures par jour (puisque les basses besognes sont faites la nuit) et 7 jours par semaine; des responsables reconnus officiellement comme portant le fardeau des risques et des remises en condition après une catastrophe.*
- ❖ *Il faudra que tous les gouvernements, peu importe leur juridiction, aient le droit de retirer son titre d'agriculteur industriel ainsi que tous les privilèges qui l'accompagnent à un producteur belligérant, irrespectueux de son environnement naturel et humain.*
- ❖ *Il faudra exclure du ministère de l'Agriculture tous les fermiers que le Gouvernement du Québec a transformés, par ses appuis inconditionnels, en industriels agricoles. Comme il y a un ministère de l'Industrie et du Commerce au Québec, les industriels agricoles devront dépendre de ce ministère et non plus de celui de l'Agriculture qui lui, sera réservé aux producteurs bio et aux petites fermes de type familial.*

RECOMMADATIONS À LA COMMISSION

RECOMMANDATION No 1 de notre Comité

- ❖ *Le fonds de défense des agriculteurs déborde d'argent, la cagnotte est pleine, c'est là et spécifiquement là que le Gouvernement doit puiser l'argent nécessaire pour assainir les rivières polluées par l'agriculture. Ainsi l'argent engrangé, au détriment de la population, servira à toute la nation et non pas uniquement à un petit groupe de privilégiés.*

RECOMMANDATION No 2 de notre Comité

- ❖ *Que le Gouvernement du Québec par son ministère de l'Industrie et du Commerce, logiquement responsable des industriels agricoles, retire, dans les 24 heures qui suivent tout type d'irrespect à l'environnement, le droit de produire au belligérant agricole ainsi qu'à sa relève et à ses associés.*

RECOMMANDATION No 3 de notre Comité

- ❖ *Que le Gouvernement du Québec mette fin au saupoudrage de subventions, de subsides, d'avantages fiscaux, etc. à tout industriel agricole qui nuit, de quelque façon que ce soit, à la santé des gens et des animaux et à l'environnement.*

RECOMMANDATION No 4 de notre Comité

- ❖ *Que la gestion du territoire revienne d'abord à la municipalité en concordance avec les visées de sa MRC en matière de gestion et de développement ainsi que celles du ministère de l'Environnement*

En concordance avec la Recommandation No 4, du fait de l'obligation impartit à la municipalité de fournir de l'eau potable à ses contribuables; nous attendons :

RECOMMANDATION No 5 de notre Comité

- ❖ *Que la protection de l'eau potable relève de la municipalité qui doit prendre tous les moyens pour accomplir sa mission et ses devoirs envers ses concitoyens.*

RECOMMANDATION No 6 de notre comité

- ❖ *Que le Gouvernement du Québec soutienne, avec des moyens concrets, toute municipalité qui démontre une volonté ferme de protéger son eau potable afin d'en assurer sa qualité et sa pérennité.*

CONCLUSION

En éliminant la principale source de contamination de nos cours d'eau soit l'agriculture selon le rapport du BAPE sur la gestion de l'eau au Québec;

En réservant le ministère de l'Agriculture uniquement pour les agriculteurs et non pour les industriels agricoles dont font partie les mégaporcheries, les méga vacheries, etc.;

En ôtant toutes subventions, tous subsides aux industriels agricoles pour réserver l'aide aux agriculteurs biologiques ou familiaux;

En utilisant le fonds de défense de l'UPA pour payer les coûts des réparations à faire pour les pollutions et les contamination déversées par les membres de l'UPA dans notre environnement collectif rural;

En rappelant aux industriels agricoles agressifs que la ruralité ou l'existence rurale n'est pas seulement constituée que par des producteurs agricoles mais aussi par des citoyens qui méritent le respect puisqu'ils concourent, eux aussi, au développement de leur collectivité;

Ce faisant le Gouvernement du Québec vient d'effacer l'iniquité entre les deux catégories de citoyens qu'il a lui-même développé en favorisant l'un au détriment de l'autre.

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, le Comité des Citoyennes et des Citoyens de Saint-Honoré espère de ce BAPE qu'il confirmera que tous les citoyens du Québec pourront, s'ils le désirent et ce en tout temps, vivre en paix dans les petites municipalités rurales du Québec.

Que les industriels agricoles seront traités comme les autres citoyens avec les mêmes devoirs, les mêmes responsabilités, les mêmes droits, pas plus ni moins.

Nous attendons du Gouvernement du Québec qu'il soit à la hauteur de ses prétentions environnementales.

L'environnement et l'économie doivent et peuvent faire bon ménage dans le Québec de demain. Le Gouvernement québécois doit accorder concrètement une place de choix au ministère de l'Environnement en lui adjoignant toutes les compétences nécessaires afin **D'ESSAYER DE PROTÉGER LE PEU QU'IL NOUS RESTE.**

Enfin, l'application de la démocratie dans des dossiers comme l'implantation de filière porcine devrait se démontrer par la tenue de référendum décisionnel. L'acceptabilité sociale, dont le Rapport Charbonneau expliquait la notion il y a quelques années, est intimement liée à la réalisation de la démocratie et elle est essentielle à la survie et au développement de tout projet industriel telle une mégaporcherie. En effet, pour nous, l'acceptabilité sociale s'exprime à travers un référendum décisionnel et démocratique. Il est alors urgent d'instaurer ce processus au niveau municipal.

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires nous vous remercions du temps consacré à la lecture de ce mémoire et nous espérons que le citoyen ressortira de cet exercice avec tous les honneurs qu'il mérite.

Le Comité de Citoyennes et Citoyens de Saint-Honoré
Réalisé par : Élise Gauthier

Équipe de lecture : Régis Vallée
Suzanne Côté
Lucien Tremblay